

**Direction
Proviseur**

Pau, le 07 novembre 2022

Affaire suivie par :
Proviseur / Provisoire adjointe
☎ 05 59 62 73 11
ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

Jean-Christophe Drappier
Proviseur

aux

**Parents des élèves scolarisés
en terminale**

Objet : Orientation post-bac. Parcoursup

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en Terminale au lycée Saint-John Perse. Comme tous les élèves, il va devoir finaliser ou construire cette année un **projet d'orientation post-bac**.

La plateforme internet **Parcoursup** lui permettra d'émettre des vœux de poursuite d'études, de rechercher des formations et de se renseigner sur les établissements du supérieur.

Vous trouverez d'ores et déjà ci-dessous quelques dates et informations importantes dans le cadre de cette procédure :

Novembre - Décembre: Information

- Commencer à **s'informer sur les formations et les établissements** de l'enseignement supérieur notamment sur le site. <http://www.terminales2022-2023.fr/> et sur le site internet du lycée dès maintenant puis sur le site [Parcoursup](#) qui ouvrira le 20 décembre 2022.
- Premières informations données par **les professeurs principaux**.
- **Conseils de classe du 1^{er} trimestre**. Le conseil de classe prend connaissance du projet de l'élève par l'intermédiaire de la **fiche de dialogue** qui lui sera distribuée par ses professeurs principaux. **Le conseil de classe émettra des recommandations** à l'élève qui pourront l'aider à élaborer ses vœux.

Janvier à Mars: Période des vœux et poursuite de l'information

- Ouverture de la **saisie des vœux à partir du 18 janvier 2023** sur le site [Parcoursup](#)
- Présentation détaillée par la direction de la **plateforme internet Parcoursup** aux élèves, dès l'ouverture de la saisie des vœux en Janvier.
- **Du 18 janvier au 08 mars 2023, saisie des vœux**.
- Réunion de présentation du dispositif à destination des **parents d'élèves : samedi 14 janvier 2023 matin au lycée**.
- Conseils de classe du 2nd trimestre. **Début mars**. Le conseil examine les vœux définitifs des élèves pour avis du chef d'établissement.

Mai à Septembre: Réception et acceptation des propositions

- **A partir du 1er juin 2023. Réponses** des établissements d'enseignements supérieur.
- **Réponse et choix des propositions reçues**.
- Première quinzaine de juillet puis fin août. **Inscription dans les établissements** et procédure complémentaire. Commission académique après le bac pour proposer une affectation aux élèves sans proposition.

Tout au long de cette procédure, votre enfant sera accompagné par les équipes éducatives et notamment ses professeurs principaux qui échangeront régulièrement avec lui.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mon attachement à la réussite de tous nos élèves.



JC Drappier